

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM DE LA MUNICIPALITÉ,**

Qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal sera tenue le 22 juillet à 19 h
dont l'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adjudication du règlement d'emprunt
 - .1 Refinancement de la dette
 - .2 Concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au
montant de 330 900 \$ qui sera réalisé le 15 juillet 2024
4. Période de questions du public
5. Levée de la séance

Donné à Saint-Urbain-Premier, ce 17^{ème} jour de juillet 2024.



Charles Whissell
Directeur général

+++++

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Charles Whissell, directeur général par intérim de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le présent avis aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, le 17^{ème} jour de juillet 2024 entre 8h30 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^{ème} jour de juillet 2024.



Charles Whissell
Directeur général